



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Très-Saint-Rédempteur adopte un budget responsable pour 2023

Très-Saint-Rédempteur, le 14 décembre 2022. – C'est lors de la séance extraordinaire qui s'est tenue le mardi, 13 décembre que le conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a adopté des prévisions budgétaires équilibrées de 2,8 millions de dollars pour l'exercice financier de l'année 2023, ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025.

« Nous sommes actuellement dans un contexte économique inflationniste et en tant que municipalité, nous n'échappons pas à cette situation. Dès le début de la préparation budgétaire, les membres du conseil étaient conscients que l'exercice n'allait pas être facile et que des choix allaient devoir s'imposer. Le budget qui a été adopté a donc été rigoureusement préparé dans un souci de limiter la hausse des taxes en fonction de la capacité de payer des contribuables, et ce, sans faire de compromis sur le maintien et la qualité des services municipaux », a déclaré la mairesse Julie Lemieux.

Le conseil de la Municipalité présente donc pour l'année 2023 un budget qui se veut responsable et qui assure une saine gestion des finances publiques. Ainsi, la taxe foncière générale connaît une augmentation de 3 % pour atteindre un taux de 0,6957 \$ du 100 \$ d'évaluation. Pour une propriété résidentielle d'une valeur moyenne de 364 000 \$, cela représente un ajout de 139 \$ au compte de taxes annuel. Rappelons qu'en 2022, la taxe foncière générale avait connu une légère hausse de 2 %.

Malgré une faible augmentation des revenus de 3,1 % et une importante montée des dépenses de l'ordre de 11,6 %, l'excellente santé financière de la Municipalité a permis au conseil d'injecter un montant de son surplus pour atteindre l'équilibre budgétaire. Plus précisément, les diverses augmentations sont liées à la flambée des coûts des contrats municipaux (collectes des matières résiduelles, vidanges des boues, déneigement, assurances, etc.) et des quotes-parts (MRC de Vaudreuil-Soulanges, Sûreté du Québec, etc.).

Le budget 2023 est marqué par des projets et des investissements de différentes envergures qui visent à améliorer la qualité de vie des citoyen.nes, à maintenir et à bonifier l'offre de services municipaux et à mettre en place divers projets environnementaux.

La Municipalité a également adopté son tout premier PTI qui identifie l'ensemble des investissements qu'elle entend réaliser au cours des trois (3) prochaines années. Ce document officialise ainsi la volonté du conseil d'investir dans ses différentes infrastructures pour en assurer leur maintien et pour les améliorer aux bénéfices de la communauté.

Le PTI 2023-2024-2025 compte 15 projets totalisant une somme de 4,8 millions de dollars. Parmi ces projets, on y trouve, entre autres :

- Le réaménagement des bureaux municipaux;
- L'agrandissement et la rénovation intérieure du Centre communautaire;
- Les travaux de réfection majeurs de certaines routes municipales;
- La mise à niveau du terrain de baseball du parc du Centre communautaire;
- L'ajout de mobilier dans les parcs municipaux.

Il est à noter que certains de ces projets seront financés, en partie, par des subventions et d'autres seront affectés aux surplus, au fonds de roulement ou à des emprunts.

Les documents détaillant les prévisions budgétaires 2023 et le PTI 2023-2024-2025 peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.tressaintredempteur.ca/services-aux-citoyens/taxation/

Source : Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière
450 451-5203, poste 224
dir@tressaintredempteur.ca